



COVID-19

9^e communiqué

État de la situation 22 juin 2020, en lien avec le Covid-19, la municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce appuie les mesures gouvernementales.

Réouverture de l'ACCÈS GYM

Le gym sera accessible dès 13h ce lundi 22 juin. Nous procédons actuellement à l'ajustement de votre période de temps d'abonnement, il est possible que ceci engendre un délai de fonctionnement de votre puce. Pour ce motif il y aura quelqu'un au gym de 9h à 16h jusqu'à ce que toutes les puces soient reprogrammées. Avant de débiter votre premier entraînement, vous devrez signer le document de reconnaissance des risques.

Il sera important de respecter les recommandations et restrictions sanitaires émises par la Santé Publique en ce qui concerne les rassemblements intérieurs, soit :

- Lavez-vous les mains en arrivant et en sortant;
- Signez le registre de présences avant chaque entraînement;
- 50 personnes maximum;
- Distanciation de 2m entre les personnes, et ce, même lorsque vous utilisez les appareils;
- Pour les abonnés désirant faire des exercices au sol vous devez apporter votre tapis personnel;
- L'usage des douches et des casiers sera interdit;

Notez bien que certaines mesures sont mises en place afin de respecter les règles sanitaires émises par le gouvernement :

Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce
stgedeon@globetrotter.net
418-582-3341